Allergènes et étiquetage des denrées (règlement INCO)

7 h · 1 jour | Présentiel, Intra-entreprise | Tous niveaux

1 jour pour connaître les 14 allergènes à déclaration obligatoire et appliquer les obligations d'information du consommateur (règlement UE 1169/2011).

Tarif et modalités

Tarif	Sur devis, gratuit sous 24 h ouvrées. Prix nets de taxe.
Lieux	Nanterre · Vos locaux (partout en France) · Mayotte
Taille du groupe	4 à 10 participants

Obligation légale

Règlement (UE) n° 1169/2011 dit « INCO » et décret n° 2015-447 pour les denrées non préemballées.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Connaître les 14 allergènes à déclaration obligatoire
- Appliquer les obligations d'information du consommateur (règlement UE 1169/2011)
- Informer correctement sur les denrées non préemballées (vente en vrac, restauration)
- Prévenir les contaminations croisées en production et en service
- Répondre à une question ou à un incident allergique

Public visé et prérequis

Public	Restaurateurs, traiteurs, boulangers-pâtissiers, food trucks, épiceries, supérettes, cuisines collectives (EHPAD, ESAT, cantines) et leurs salariés
Prérequis	Préparer, vendre ou servir des denrées alimentaires

Programme détaillé

Contenu de la formation (7 h)

- Allergies et intolérances : enjeux de santé publique
- Les 14 allergènes réglementaires et leurs sources cachées
- Étiquetage des préemballés : mentions obligatoires, DLC / DDM, origine
- Denrées non préemballées : affichage, registre, information orale
- Prévention des contaminations croisées : organisation, nettoyage, fiches recettes
- Atelier : tableau allergènes de votre carte ou de vos produits

Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, d'études de cas, de mises en situation pratiques et de partages d'expérience
- Supports remis aux stagiaires

Évaluation et sanction

- Questionnaire de positionnement
- Atelier pratique sur vos fiches produits
- QCM de fin de formation
- Bilan individuel et questionnaire de satisfaction à chaud

À l’issue de la formation : Attestation de fin de formation.

Modalités et délais d’accès

Délai	Formation en inter-entreprises (sessions à Nanterre) ou en intra-entreprise (dans vos locaux, partout en France et à Mayotte). Inscription recommandée au moins 15 jours avant le début de la session, sous réserve de places disponibles.
Procédure	Demande de devis ou inscription en ligne, par téléphone ou par e-mail : réponse sous 24 h ouvrées, avec vérification de votre financement.

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour étudier les adaptations : contact@comedia-tion.com, 07 48 34 51 70.

Financement

Formation finançable par votre OPCO, ou par le fonds d’assurance formation des indépendants (AGEFICE, FAFCEA, FIF PL). Nous montons le dossier avec vous.

OPCO concernés	AKTO, OPCO EP, L’Opcommerce
CPF	Non éligible

Devis et inscription : https://comedia-tion.com/formations/allergenes-etiquetage-inco/ · 07 48 34 51 70

Programme mis à jour le 17/11/2026.